

N° 12/2024

LETTRE DE DECEMBRE

Chères Puimoissonnaïses,
Chers Puimoissonnais,

Cela s'entend régulièrement dans les médias et avec une intensité certaine : le projet de loi de finances (PLF) 2025 prévoit d'importantes baisses de dotations pour les collectivités locales, dont les mairies. Le PLF a été rejeté en première lecture par l'Assemblée nationale le 12 novembre et se trouve depuis le 21 novembre à l'étude au Sénat.

Nous ne savons donc pas encore quelle sera l'ampleur de nos baisses de financement et nous sommes mobilisés dans toutes instances pour faire valoir notre rôle et réclamer ce qui permet aux territoires leur développement. Avec notre adjoint aux finances, Alfred Sapone, nous étions en octobre à Manosque pour l'AG de l'Association des Maires du 04 à la rencontre de David Lisnard - président de l'Association des Maires de France - notre meilleur porte-parole national.



Sommaire

Bilan des commémorations
1044-2024
Téléthon 2024

Agenda du mois
Festivités de fin d'année

Informations

Cinéma de Pays

Collecte des sapins de Noël

AG Rendez-vous de Puimoisson

Renseignement des jeunes de 16 ans

Conférence territoriale de santé

Trophées de l'innovation CA

Nouvelle plage horaire mairie

Conseil municipal 5 décembre



J'étais présent au Congrès des maires et j'ai répondu à l'invitation de notre sénateur Jean-Yves Roux à Paris pour interpeller le Gouvernement.

Nous nous mobilisons également au sein de notre Association des Maires Ruraux , dont le président Jean-Louis Chabaud sait porter nos revendications.

Nous verrons ce que le budget 2025 attribuera aux collectivités suite à ces échanges. Et comme partout, nous construirons à Puimoisson le budget le mieux équilibré possible, intégrant nos missions régaliennes - les missions dites "de base" - et laissant toujours une part à nos missions d'éducation et de culture.

Pourquoi ces missions-là ? Quel est notre intérêt à faire cela, au lieu de consacrer ces budgets, même modestes, à d'autres choses ?

Parce que la culture, au sens le plus large incluant aussi le sport, et l'éducation, la façon de diffuser cette culture, sont essentiels.

Parce que vivre ensemble a un prix, financier comme humain.

Parce que, malgré nos richesses matérielles, notre bien le plus précieux est immatériel. Notre capacité à comprendre le monde, à nous y investir avec les autres, à faire des choix éclairés et à les assumer, est un objectif que nous, le conseil municipal, continueront de poursuivre. Je suis toujours fier de le rappeler : la première adjointe au maire - Carinne Picca - de Puimoisson est déléguée à la culture. Elle est également déléguée aux travaux, qui constituent une part de notre budget plus important que celui de la culture, mais nous avons tenu à affirmer l'importance de ce pan trop souvent délaissé des politiques publiques. Et la majorité des élus au conseil municipal est mobilisé sur les questions culturelles, aidant ou conduisant des actions, en éveil sur toute opportunité, toujours prêts à aider.

Notre culture assoit notre identité et nous dote des outils qui permettent de la développer. La culture nous libère et nous rend autonomes. La culture est essentielle et quelles que soient les baisses budgétaires, nous continuerons de la soutenir. C'est un choix, peut-être, mais c'est surtout notre devoir."

Fabien Bonino

E
D
I
T
O

VISITE DU CENTRE DE TRI DE MANOSQUE

Maryse Aubry et Elisabeth Sacier, en tant que membres du conseil municipal de Puimoisson, ont été invités par DLVAgglo à visiter le centre de tri de Manosque jeudi 28 novembre afin de voir ce que deviennent les objets que nous mettons dans les colonnes de tri sélectif, cette pratique qui permet la réduction de la quantité de déchets envoyés en décharge.

En effet, en séparant les déchets recyclables (plastique, papier, verre, métal) des déchets non recyclables, on limite l'accumulation de déchets dans les sites d'enfouissement et on prolonge leur durée de vie. De plus, le tri sélectif permet de récupérer des matières premières précieuses à partir des déchets recyclables, ce qui réduit la dépendance aux ressources naturelles et contribue à la préservation de l'environnement.



Il existe un seul centre de tri pour tout le bassin Alpin : il est situé à Manosque et est la propriété de Veolia.

Ainsi, tous les déchets jetés dans les conteneurs jaunes et bleus dans le département des Alpes de Haute-Provence sont transportés jusqu'à Manosque où ils seront triés par matière puis récupérés par les différents recycleurs.

Grâce à son unité opérationnelle, Veolia assure :

- La collecte des déchets ménagers en porte-à-porte et apport volontaire
- La collecte des déchets industriels
- La gestion de déchetteries
- La gestion d'un centre de tri et de transfert

Le centre de tri de Manosque reçoit les emballages et les papiers des conteneurs jaunes des Alpes de Haute-Provence, des Hautes-Alpes, d'une partie limitrophe du Var, des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

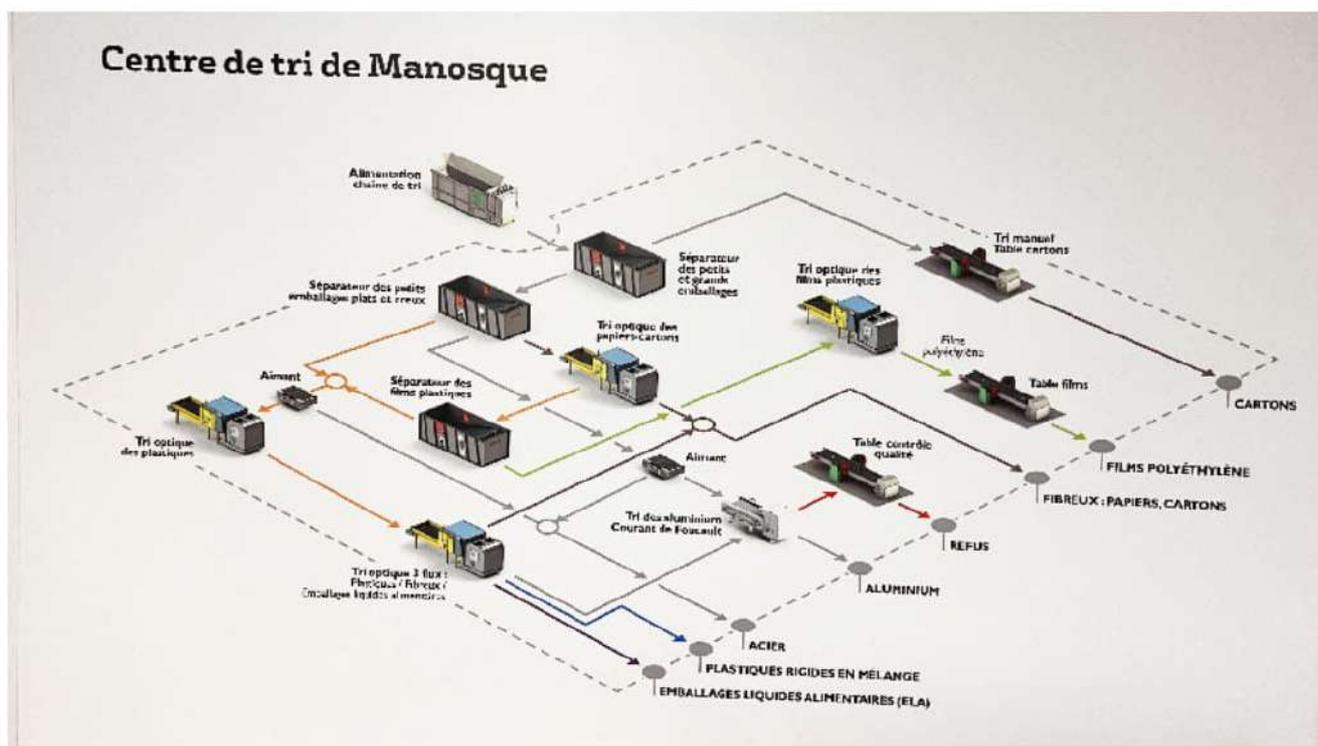
Le territoire de Dlvagglo avec ses 25 communes et 65000 habitants est le principal fournisseur en matière de volume de déchets apportés, mais d'autres communautés comme "Alpes Provence Verdon" ou agglomérations de communes tel que P 2 A (Provence Alpes Agglomération) ou encore le Sydevom sont aussi des fournisseurs très significatifs.

Les déchets pris en charge et traités à Manosque sont :

- Déchets industriels banals,
- Bois,
- Carton, journaux, revues et magazines.
- Déchets verts,
- Gravats,
- Éco mobilier,
- Ferrailles,
- Emballages ménagers,



Un centre de tri est une installation séparant les emballages par matière afin que chaque matériau puisse être transporté vers l'usine de recyclage qui lui est spécifique. Les centres de tri sont équipés de machines à la pointe de la technologie car une multitude de matières existent. Il faut malgré tout que des agents assurent des contrôles réguliers, entretiennent les machines, préviennent les bourrages et assurent les dernières opérations d'affinage.



De nombreuses machines vont détecter et séparer les différentes matières. Premièrement, une machine balistique va séparer les corps plats (papiers, cartonnets...) des emballages creux (bouteilles, conserves...) en les faisant rebondir. Puis, les emballages métalliques en acier et aluminium sont écartés à l'aide d'aimants et courants de Foucault. Les emballages passent ensuite dans une machine à tri optique permettant d'identifier les différents plastiques qui sont orientés vers la bonne chaîne de tri avec un jet d'air pulsé. A chaque étape des refus sont écartés de la chaîne de tri et sont orientés, d'une part vers le stockage et d'autre part vers de la valorisation énergétique.



Les déchets sont séparés selon leur matière dans sept bacs : l'acier, l'aluminium, les cartons et cartonnets, les briques alimentaires, les plastiques rigides, les plastiques souples et les refus.

Une fois séparés, les déchets sont mis en balles d'un mètre cube et récupérés par les recycleurs.

Une fois trié, chaque type de déchets est pesé et les données extraites permettent de définir les proportions de rachat de chaque matière.

C'est également l'occasion pour le SYDEVOM (Syndicat Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) de faire une communication ciblée sur les erreurs de tri observées.



Les Français ont fait des progrès en 2023 pour trier leurs déchets d'emballages ménagers dans les poubelles jaunes, mais les performances restent très inégales selon les régions.

Dans le détail, on y apprend que les Français ont trié en moyenne 58 kg d'emballages ménagers et de papiers par habitant, en 2023. Cette progression s'explique par la généralisation progressive de la simplification du « geste de tri » en France menée dans les collectivités au fil des années.

Par région, c'est la Bretagne qui a le mieux trié ses déchets d'emballages ménagers l'an passé, avec 106 kg par habitant. En queue de peloton figurent l'Île-de-France, avec 45,5 kg, et Provence-Alpes-Côte d'Azur avec 57 kg.

Nous avons donc de sérieux progrès à faire en région PACA !

"De toute façon, tout finit dans la même benne, ça ne sert à rien de faire le tri..."

Vous avez sans doute déjà entendu cette réflexion désabusée, qui sonne comme une très bonne excuse pour ne pas trier ses déchets. Peut-être l'avez-vous, vous-même, déjà prononcée.

Mais Aujourd'hui, le dispositif français est performant. Sous réserve que les emballages aient été bien triés, tout ce qui est mis dans le bac jaune part au centre de tri.

Autrement dit : non, les éboueurs ne jettent pas toutes les poubelles dans la même benne et nous n'avons aucune raison de ne pas trier nos déchets.

La commune est très concernée par les problèmes environnementaux et fait tout son possible afin que Puimoisson soit correctement équipé. Nous allons bientôt recevoir des colonnes de tri neuves qui seront installées au cimetière et près de Cocci Market. Nous réfléchissons aussi à l'installation de nouvelles colonnes dans le bas du village.

**Chaque petit geste compte pour faire une grande différence.
Cela demande du temps et des efforts, mais c'est inspirant de voir
notre communauté se mobiliser pour un avenir plus propre.**

2024 ANNEE DE COMMEMORATION DES 80 ANS DE LA LIBERATION

Le 11 novembre a marqué la fin de nos six mois de commémoration de la libération de Puimousson en 1944 débutée le 8 mai.

Six mois riches de projections, de conférences, d'expositions, de visites guidées, de spectacles, de littérature... Six mois de souvenirs, de découvertes, d'émotions...

Et six mois d'hommages. Hommages à nos héros, femmes, hommes et enfants parfois, qui n'ont pas voulu se soumettre à la barbarie nazie.

Voici une petite rétrospective des événements qui ont jalonné ces 6 mois.



Cérémonie du 8 mai



Cérémonie du 11 novembre



DES HOMMAGES



Les 5 du monuments aux Morts



L'attaque du poste de garde allemand



Hommage à M. de Saint Léon



Hommage à Justin Bœuf



Hommage au curé Papillier

DES EXPOSITIONS



Puimoisson pendant la guerre



La répression allemande dans les Basses Alpes

DES FILMS



Jean-Christophe Labadie
«*La répression allemande dans les Basses Alpes*»

DES CONFERENCES



Romain Cansiere
«*Les Américains dans la Libération des basses Alpes*»

DES LECTURES



Festival Poésies et Chansons



Veillée Maria Borrély



Le livre sur la place

DES SPECTACLES ET DES FÊTES



Concert chansons des années de guerre



Veillée maria Borrély



Le livre sur la place



Fête du 14 juillet



Journée du Patrimoine

La municipalité qui a initié ce cycle de commémorations remercie tout particulièrement les associations Les Rendez-vous de Puimoisson, les Poètes des Hautes terres et le Comité des Fêtes de Puimoisson qui ont permis le succès de ces 6 mois d'événements très divers. Un grand bravo à toutes les personnes impliquées. Leur dévouement et leur énergie ont certainement apporté une grande richesse à la vie de Puimoisson.

TELETHON PUIMOISSON 2024

Belle mobilisation pour le Téléthon à Puimisson ! L'association Horizon soutenue par la municipalité a vraiment su rassembler la communauté avec des activités variées et festives. La marche des lumières à travers le village était magique, et le spectacle de cracheurs de feu a émerveillé les participants.



Un grand bravo aux bénévoles pour le buffet et l'organisation de la soirée karaoké qui a permis de finir sur une note joyeuse.



Samedi a été une journée formidable. La diversité des activités proposées a ravi tout le monde : Entre la randonnée, les jeux intergénérationnels et les jeux de société, il y en a eu pour tout le monde.



Bravo à tous les bénévoles pour leur dévouement et les Puimoissonnais(es) pour leur générosité.

Le montant des dons fait durant ces deux jours est de 1800€.

(L'association reverse au téléthon l'intégralité des frais engagés)

Vous pouvez encore faire un don jusqu'au 6 décembre en appelant :

ou sur le site : <https://www.afm-telethon.fr/fr/agir/je-donne/faire-un-don>

la Ligne du don
3637
NUMÉRO VERT 24h/24

PUIMOISSON

PLACE ST ÉLOI

Marché de Noël



40 EXPOSANTS

SAMEDI 7 DECEMBRE

9H30 - 18H

Ho ho ho!

Ouverture de la crèche aux mille santons

14h - 17h Photo avec le père Noël



17h30 Illuminations des rues

MARCHÉ EN MUSIQUE

VIN CHAUD

TOMBOLA

FOODTRUCK

CRÊPES



EN CAS DE FORTE PLUIE, LE MARCHÉ DE NOËL SERA ANNULÉ

LE COMITÉ DES FÊTES DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT, INCIDENT OU CHANGEMENT DE PROGRAMME PENDANT LES FESTIVITÉS

PUIMOISSON

04410

La Crèche aux Mille Santons



Eglise
St Michel



A VISITER

du 7 décembre au 6 janvier
les week-ends de 15h à 17h

Associations
Horizon et
Comité des fêtes



EHPAD L'ÉPI BLEU
PUIMOISSON

Marché de Noël

Mercredi 11 Décembre 2024

à partir de 13 heures

Nombreux artisans présents

Vente de crêpes et de boissons chaudes

Vente de billets et tirage de la Tombola

Vols en montgolfière à gagner



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

ÉCOLE MARIA BORRÉLY

JEUDI 19 DÉCEMBRE

REPAS DE NOËL

EN PRÉSENCE DU M. LE MAIRE
DES CONSEILLERS MUNICIPAUX
DES AGENTS COMMUNAUX



DISTRIBUTION DE FRIANDISES DE NOËL
OFFERTES PAR LA MUNICIPALITÉ

15H30 SPECTACLE
CINE LUNE DE POCHE

POUR LES ENFANTS DE GRIBOUILLE ET DE MATERNELLE

EN COLLABORATION AVEC ALPE ACEPP 04 (TURBOLUDO)
PRISE EN CHARGE : 50% CAF ET 50% HORIZON ET L'ÉCOLE



CINÉ LUNE DE POCHE

Spectacle immersif
et participatif
pour les tout-petits

Cie Chabraque
avec Cécile Brochoire
& Anaïs Soreil

Crédit photographique : Sylvain Roux



ASSOCIATION HORIZON

Jeudi 19 décembre 2024

À 15 H 30

**À la salle de cantine de
Puimoisson**

Ce spectacle est
cofinancé par :



Cinéma

CINÉMA
de Pays
Tournée

25
ans
1996-2021

CINÉMA ITINÉRANT EN MILIEU RURAL

PUIMOISSON

SALLE POLYVALENTE

Jeudi 26 décembre

Le programme
vous sera dévoilé
ultérieurement

15H30

Le programme
vous sera dévoilé
ultérieurement

18H



LE PROGRAMME

Horaires & programmes ☎ 0 789 089 556 🌐 cinemadepays.wixsite.com/cinema



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



centre national
du cinéma et de
l'image animée

Attention! supplément
de 2€ pour les films
NUMÉRIQUE
3D

ENTRÉE
5€
Tarif unique

CA
CRÉDIT AGRICOLE
PROVENCE CÔTE D'AZUR

planetpaysball
06 21 03 26 91 VINCENNES

Couleurs
Paysannes
TRAVAIL, SERVICES, FRAIS

Mon Bureau
04 92 97 63 04
[prêt au travail]

CONTACT

HPI
Hauts Pays

MOUV'IN

Rejoignez-nous!
facebook

CINEMA DE PAYS CINEMA MILITANT

L'association Cinéma de Pays dans les Alpes de Haute Provence

Elle a été créée en 1996 à l'initiative de quelques passionnés de cinéma.

Dix ans après la création de l'association, aucun haut alpin n'habitait à plus de 20km d'un lieu de projection.

Outre les grandes salles des principales villes des Alpes de Haute Provence, le réseau Cinéma de Pays 04 tisse sa toile sur 26 points de projection en milieu rural.



Le circuit de cinéma itinérant

Créé en 1997, le circuit de cinéma itinérant propose 930 séances de cinéma par an dans des communes de 200 à 4000 habitants et assure 90 séances de cinéma plein air chaque été.

Le circuit cinéma contribue à cette dynamique en allant au-devant des populations dans les plus petites communes rurales (le plus petit village à 102 habitants).

Son fonctionnement repose sur l'importante implication des bénévoles locaux sans lesquels une telle action ne serait pas concevable. Le cinéma au village est devenu un lieu de rencontre et à coup sûr un moyen efficace pour animer les campagnes.

Même si notre cinéma reste « Rural », nous mettons en avant les conditions de projection qui doivent être de qualité.

Il y a encore des personnes en milieu rural qui ne vont pas au cinéma, et c'est dans notre mission d'acteur culturel de proximité, de permettre à la diffusion cinématographique de venir chez eux.



L'enjeu est important. Le maintien du cinéma en milieu rural constitue une animation, un lieu de rencontre, de convivialité et favorise un mieux être pour les ruraux.

Notre but n'est pas commercial mais militant : faire accéder le plus grand nombre, sans exclusive de milieu, d'éducation ou de moyens financiers, à un cinéma de qualité.

Nos actions d'information et de communication ne perdent jamais de vue cet idéal, qui est celui du Cinéma de Pays : promouvoir et offrir un cinéma de proximité pour tous.

Il s'agit là d'un travail de longue haleine dont le but n'est donc pas seulement d'informer à court terme mais également de faire partager notre passion pour un cinéma de qualité et, plus généralement, pour une culture et des valeurs humanistes.

Devenez bénévole à Cinéma de Pays



**Vous êtes actif et dynamique.
Vous aimez le cinéma, le contact hu-
main, l'animation culturelle...**

Dans le cadre de ses activités, l'association Cinéma de Pays recherche des personnes bénévoles pour animer ses spectacles cinématographiques sur sa tournée itinérante.

QUEL EST LE RÔLE DE L'ANIMATEUR CINÉMA ?

L'animateur installe et organise les projections dans les villages adhérents au circuit cinéma de pays.

- . Le jour de la projection, il prend le véhicule « Cinémobile » au dépôt de l'association (à Ste-Tulle) et part en mission.
- . Arrivé à destination, dans le village, il installe le matériel audiovisuel avec l'aide du correspondant local, ensuite, il assure la projection.
- . En fin de soirée, il range le matériel dans le véhicule et retourne au dépôt

UN DES RÔLES IMPORTANTS DE L'ANIMATEUR EST D'ASSURER UN SPECTACLE DE QUALITÉ...

Aucune connaissance particulière n'est nécessaire, formation à la projection numérique assurée par nos soins et pour vous le plaisir de voir des films récents.

ALORS EN AVANT, c'est l'occasion de vous manifester, de vous faire connaître et de collaborer activement au développement du cinéma itinérant dans notre région.

Déposez dès aujourd'hui votre candidature à l'adresse suivante :
Cinéma de Pays - Z.A. Les Bastides Blanches - 04220 STE-TULLE.

Renseignements : 09 63 04 56 52 (prix d'un appel local) ou au 07 89 08 95 56

par e-mail : cinemadepays@gmail.com

sur notre site web : cinemadepays.wix.com/cinema

CINÉMA
de Pays
Réseau

ADAMR - Cinéma de Pays, association loi 1901, déclarée - Agréée par le CNC - APE 921J - Siret 41863435800018

facebook
Rejoignez-nous !

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



www.defense.gouv.fr/jdc

SERVICE DE COVOITURAGE



DLV Agglo a pour compétence de développer le covoiturage sur les trajets du quotidien, en ayant la possibilité de subventionner les trajets des habitants qui choisissent d'adopter cette pratique vertueuse pour l'environnement et le pouvoir d'achat.



Dans ce cadre, DLV Agglo a contractualisé avec l'opérateur Karos : le service de covoiturage de DLV Agglo est donc disponible sur l'application mobile Karos. Cette application crée de nouvelles opportunités de covoiturage en mettant en relation conducteurs et passagers avec le minimum de détours. Tous les habitants du territoire peuvent donc s'inscrire sur Karos pour trouver des conducteurs ou des passagers qui réalisent des trajets similaires. Les trajets sont alors subventionnés par DLV Agglo selon le mécanisme suivant :



Grâce aux économies réalisées par le passager et aux gains reversés aux conducteurs, les utilisateurs de Karos ont gagné 97€ par mois de pouvoir d'achat en moyenne l'an passé !

Pour un Français au SMIC, les gains du covoiturage représentent donc l'équivalent d'un 13ème mois.

Cette subvention concerne tous les trajets dont l'origine et la destination sont situés sur le territoire de DLV Agglo et avec une limite de 2 trajets quotidiens par passager.

RENSEIGNEMENTS



1ÈRE CONFÉRENCE TERRITORIALE DE SANTÉ DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Vous voulez parler santé et accès aux soins ?



Rendez-vous le 18 décembre 2024

Palais des Congrès - Digne-les-Bains

De 9h à 17h

- Conférences et temps d'échanges
- Ateliers thématiques
- Informations



INSCRIVEZ-VOUS



2ème EDITION DES TROPHEES DE L'INNOVATION



Le Crédit Agricole Provence Côte d'Azur lance la 2ème édition des trophées de l'innovation du 4/11/2024 au 5/01/2025.

Toute association, start-up, entreprise, professionnel ou agriculteur porteur d'un projet innovant peut candidater.

- les projets présentés doivent proposer des solutions novatrices répondant à des besoins peu ou non satisfaits au service du bien vivre, du développement et de l'attractivité de nos territoires
- Il s'agit d'une dotation globale de 45 000 euros destinée à soutenir les 5 projets les plus prometteurs avec un premier prix pouvant aller jusqu'à 15 000 euros.

Date limite de dépôt des candidatures : 5 janvier 2025

Pour plus de renseignements : [LIEN](#)

MAIRIE : NOUVELLES PLAGES HORAIRES



Dans l'optique d'être toujours plus disponible pour nos administrés, nous faisons l'expérience d'ouvrir l'accueil de la mairie, sans rendez-vous :

**tous les mardis de 17h à 19h
à partir du mardi 7 janvier 2025**



LES RENDEZ-VOUS DE PUIMOISSON

**Assemblée générale
samedi 14 décembre à 17h30**

Salle polyvalente



**Le conseil municipal aura lieu
jeudi 5 décembre à 20h
Salle du conseil municipal**